

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 25 novembre 2016

Procès-verbal

Présents Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

BALBEUR Romane, BATTAGLIA Adriano, CENGIZ Iris, CENGIZ Naël, COLLIN Tom, DAMBIERMONT Evry, DE LUCA Malissia, DENOEL Camille, DESMARE Guillaume, ~~DOGAN Alp~~, DUMOULIN Clémence, FERNANDEZ SECADES Norah, FICKERS Gaëlle, ~~FILORIZZO Mattéo~~, ~~HABRAND Lois~~, HALING Lynn, ~~LAMBERT Jérémy~~, MARCINIAK Benjamin, MATURIN Maud, ~~MINGUET Tom~~, PEREIRA Clara, SIMONS Chloé, SIMONS Marie, ~~XHAARD Natacha~~, ZDYCH Andrien.

Mme DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Excusé XHAARD Natacha

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h30'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Monsieur l'Echevin présente Madame MICHEL qui est bénévole dévouée depuis de nombreuses années au sein du Conseil communal des enfants.

Monsieur l'échevin se présente et présente Madame Corinne DELSEMME, employée au service de l'Enseignement qui est chargée du secrétariat du Conseil communal des enfants.

Monsieur BRZAKALA explique que le Conseil communal des enfants suit des règles démocratiques, où tous sont égaux et peuvent donner leur avis. Ceux-ci ont été élus démocratiquement dans chaque école primaire de l'entité de Soumagne. Il les informe que si le Conseil communal représente la population, le Conseil communal des enfants représente quant à lui, tous les enfants des écoles de l'entité de Soumagne.

Monsieur l'échevin signale aux enfants que lors des séances du Conseil, ils peuvent s'exprimer librement à condition de demander la parole et de ne pas interrompre les autres. Il souligne le fait que le Conseil communal des enfants doit être un lieu de convivialité où tout le monde doit se sentir à l'aise.

Il insiste également sur le fait que toute prise de parole doit se faire à haute et intelligible voix et qu'elle doit avoir fait l'objet d'une réflexion préalable.

Ensuite, Monsieur l'échevin invite 9 des nouveaux petits conseillers, soit à faire individuellement la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public. ~~DOGAN Alp~~, ~~FILORIZZO Mattéo~~ et ~~LAMBERT Jérémy~~ étant absents, ils prêteront serment lors de la prochaine séance.

Madame DELSEMME, secrétaire prend des photos de la prestation de serment de chaque conseiller ainsi que de l'ensemble du nouveau Conseil communal des enfants. Ces photos paraîtront sur le site internet de la commune du Conseil communal des enfants.

Monsieur BRZAKALA informe les petits conseillers qu'ils ont à leur disposition une farde, dont ils devront se munir à chaque séance et dans laquelle ils pourront y noter leurs idées et y glisser les

procès-verbaux des assemblées. Ils y trouveront également des documents à faire remplir par leurs parents et à remettre lors du prochain conseil. En cas d'empêchement, ils devront prévenir la secrétaire et se faire remplacer par leur suppléant dont le nom est indiqué sur la farde.

La séance est levée à 20 heures 15'.

Les enfants sont invités à manger quelques mignardises, en toute convivialité, accompagnés de leurs parents.

*

*

*